

Château de Podensac (Gironde)

Encore une seigneurie dont l'histoire pourrait commencer par cette phrase "son origine se perd dans la nuit des temps". Déjà, au milieu du XIIIe siècle, le seigneur de Podensac avait un rang distingué dans la noblesse de la Gascogne; il se nommait Bertrand. Henri III, roi d'Angleterre, lui écrivait le 3 mai 1242 de se trouver à Pons, le jeudi après la Pentecôte, avec deux chevaliers bien montés et bien armés. Il est donc probable qu'il assista à la bataille de Taillebourg. Le 25 septembre suivant, le roi lui écrivit de se trouver avec tous ses hommes, à Sainte-Bazeille, le jour de la fête de Saint-Matthieu. Il lui écrivit encore, le 12 novembre, de se trouver bien équipé dans la même ville, le vendredi après l'Octave de Saint-Matthieu; le 13 mars 1243, de venir à Bordeaux le dimanche de la Mi-Carême, pour lui rendre hommage. Le 4 juin de la même année, le roi écrivit aux jurats de Bayonne qu'il leur enjoignait de reconnaître pour maire Bertrand de Podensac, qui était de leur pays, et à qui il donnait aussi la prévôté de la ville et la garde du château, comme en avait été chargé Simon de Montfort, comte de Leycester; il leur ordonna de lui prêter serment de fidélité. Le 19 mars 1274, un Bertrand de Podensac, probablement fils du précédent, reconnaît tenir du roi d'Angleterre le château de Podensac et toutes ses dépendances, ainsi que les terres qu'il possédait dans la paroisse de ce nom; il possédait aussi des domaines dans les paroisses de Cérons, d'Illats, de Montussan, et dans l'Entre-deux-Mers. À la même époque existait un Vivien de Podensac, chevalier. Dès ces temps reculés, cette seigneurie était divisée, car on trouve que Guillaume Seguin IV en était coseigneur; mais Bertrand possédait la forteresse. Le 20 avril et le 30 mai 1288, le roi lui donna la permission de construire une maison forte à Penne, dans la paroisse de Sainte-Magne. Peu de temps après, en 1291, il affranchit les serfs questaux de cette localité.

En 1294, Édouard 1er écrivit à un Bertrand de Podensac pour le prier de l'aider à défendre le duché d'Aquitaine que le roi de France lui avait enlevé. Faites en sorte, lui dit le roi, que dans cette circonstance, nous ayons à nous louer comme toujours de vos bons services. La ville et le château supportèrent une partie du poids de cette guerre. Ils furent assiégés par Raoul de Nesle, connétable de France, pendant la Semaine-Sainte de l'année 1295. Après huit jours de siège, les Anglais qui tenaient garnison firent avec le général français un traité secret par lequel il fut convenu que le jour de Pâques ils sortiraient du château avec vie sauve. Les Gascons qui n'étaient pas compris dans le traité, furent, au nombre de soixante, emmenés à Rions où se tenait Charles de Valois, frère du roi de France, et pendus devant les portes de la ville. Podensac fut réduit à un méchant hameau sans qu'il y reste aucunes marques de ville. Si les fortifications de la ville furent alors rasées, le château resta debout, puisqu'en 1303, Gérard de Valérie, chevalier, seigneur de Montaut, et Yves de Laudunac, docteur en droit et juge de Toulouse, commissaires chargés par le roi Philippe de restituer quelques domaines au roi d'Angleterre, mandèrent à Guillaume de Castroneillon, châtelain de Saint-Macaire, de faire livrer le château de Podensac, qui appartenait avant la guerre à Bertrand de Podensac, à Pierre Cailhau, citoyen de Bordeaux. Il revenait du droit à ce dernier, comme mari de Navare, fille et héritière de Bertrand. Guillaume de Castroneillon exécuta les ordres qu'il avait reçus, et ordonna à Adam d'Aubeville, châtelain de Podensac, d'évacuer le château avec la garnison française qu'il commandait, et d'en laisser la libre et entière possession à Pierre Cailhau, qui devait néanmoins en rendre hommage au roi de France. Le 3 juin 1315, Pierre Cailhau était encore seigneur de cette

localité; il l'était aussi le 23 septembre 1328, puisque le roi d'Angleterre lui écrivit une lettre semblable à celle qu'il envoya au seigneur de Langoiran. Il reçut encore des lettres du roi d'Angleterre le 18 mars 1325 et le 23 avril 1330.

À la même époque vivait un Vivien de Podensac qui fut convoqué en 1322 pour la guerre d'Écosse. Le 20 novembre de la même année, Bertrand de Podensac, parent, peut-être fils de Pierre Cailhau, obtint d'Édouard II la permission de construire une maison forte dans un lieu appelé castrum Valleronis, dans la paroisse de Saint-Saturnin. En 1328, Pierre Cailhau, seigneur de Podensac, était membre du Conseil de Gascogne. En 1335, il était mort, laissant pour héritière sa fille Miramonde de Cailhau, qui avait épousé Bernard d'Escoussans, seigneur de Langoiran, à qui elle dut apporter en dot la seigneurie de Podensac. Mabelle d'Escoussans, fille unique de Bernard d'Escoussans et de Miramonde de Cailhau, épousa Amanieu d'Albret : aussi trouvons-nous, au commencement du XIV^e siècle, Podensac sur la liste des terres possédées par le seigneur d'Albret. Dans le cours du XVI^e siècle, certains membre de la famille de Pontac prenaient le titre de seigneur de Podensac. En 1517, Gaston de Foix s'en qualifiait aussi seigneur; il transmit cette seigneurie à ses héritiers, et c'est ainsi que le duc d'Épernon en devint plus tard possesseur comme mari de Marguerite de Foix, à qui François-Monsieur de Foix-Candale, évêque d'Aire, son oncle, l'avait léguée. On ne sait si ces divers personnages, qui n'en étaient évidemment que coseigneurs, possédaient aussi une partie du château lui-même; mais ce qu'il y a de positif, c'est que, au commencement du XVI^e siècle, Lubat de Lamynssans, seigneur d'Agos en Marsan, possédait la moitié du château et tous les droits qui en dépendaient; que pour établir sa nombreuse famille, il avait contracté des dettes, et que, dans sa vieillesse, ses enfants, dont l'aîné nommé Jean avait épousé Catherine d'Arsac, furent obligés, pour acheter quelques biens, de vendre, faute d'argent, celles de leurs terres qui étaient le moins à leur convenance.

Ils se décidèrent alors, après avoir fait nommer des tuteurs aux enfants mineurs, à se défaire de la moitié du château, terre et seigneurie de Podensac, au diocèse de Bordeaux. Cette moitié, avec tous les droits qui en dépendaient, ne valait que quatre vingt francs Bordelais de ferme par an. Pierre Daulède, écuyer, seigneur du Cros-sur-Garonne, paroisse de Loupiac, se rendit acquéreur de cette "moitié dudit chasteau, terre et seigneurie et juridiction de Podensac en Terre-Gasque-sur-Garonne, avec tous les cens, rentes, droit de justice directe, et tous autres droits ou devoirs qu'ilz ont, peuvent et doivent avoirs en ladite terre et seigneurie, moyennant cinquante livres tournois de cens et rentes annuelles qu'il possédait tant sur le Moulin-Neuf, près de Cadillac, que sur les cens, rentes et revenus qu'il avait dans les paroisses de Gabarnac, Montprisblan, en la juridiction de Cali qu'en la paroisse de Sainte-Croix-du-Mont, juridiction de Saint-Macaire. Il y ajouta la somme de sept cents écus d'or sol du coing du roi, dont chacun valait quarante cinq sols tournois". Les Lamynssans choisirent, pour les représenter dans cette affaire, Jean de Montferrand, seigneur de Portels, et Gaston d'Orries. L'acte fut passé dans la paroisse de Sainte-Cric en Marsan, par Autoyn, notaire et tabellion, le 11 février 1536. Il résulte du testament de Pierre Daulède du 14 août 1545, qu'en outre de la seigneurie du Cros et de la moitié de celle de Podensac, il avait celle de Castelmoron à Arbanats, des rentes et des revenus dans les localités de Meillan et de Virelade dont il possédait la maison noble; que le moulin de Cadillac lui appartenait; qu'un de ses enfants, Jean Daulède, était curé de Gabarnac. Il demande dans ce même testament à être enseveli dans l'église de Saint-Vincent de Podensac, à laquelle il donne dix Francs Bordelais. En 1570, Raymond Daulède était coseigneur de la même localité, ainsi qu'on le voit dans un contrat de vente à lui faite d'une maison à Podensac.

Cette seigneurie paraît être sortie vers cette époque des mains des Daulède; ils ne prennent plus alors le titre de coseigneurs de Podensac dans leur généalogie manuscrite, et alors aussi, en 1594, on trouve un sieur de La Lande seigneur de Podensac. Au commencement du XVIII^e siècle, Henri III de

Foix-Candae, dernier membre direct de l'illustre maison de Foix, étant sans enfants, vendit les terres qu'il possédait en Guienne. Le président Le Berthon acheta la baronnie de Podensac. Ses descendants en furent seigneurs jusqu'à la Révolution. Ils ne la possédaient cependant pas en entier, puisque messire Laurent de Sauvage, seigneur d'Yquem et de Saint-Cric, en était coseigneur à la fin du XVIII^e siècle. Joséphine de Sauvage, sa fille, dame d'Yquem, de Podensac, de Saint-Cric..., épousa au château d'Yquem, le 6 juin 1785, Louis-Amédée de Lur-Saluces, appelé le comte de Lur, colonel du régiment de Penhièvre-Dragons, mort à Paris le 29 octobre 1788, et lui apporta la portion de la seigneurie qui lui appartenait. Par acte passé par Maître Despict, notaire à Bordeaux, le 30 mai 1798, M. Le Berthon donna à Madame de Filhot, en paiement d'une dette, le château de Podensac et ses dépendances. Sa fille, Marie-Geneviève-Françoise de Filhot, épousa en 1807, Autoine-Marie-Henry-Amédée, marquis de Lur-Saluces, et lui apporta le château que M. le marquis Romain-Bertraud de Lur-Saluces vendit à M. Séraphin Amanieu, capitaine au longcours. En 1854, après la mort de M. Amanieu, le château de Podensac fut vendu à la barre du Tribunal de Bordeaux et acheté par M. Boubée, tonnelier à Bordeaux; celui-ci le revendit en 1860 à Son Éminence Monseigneur le Cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux, qui y a placé des Sœurs de la Sainte-Famille.

Nous avons été obligé, pour ne pas interrompre la liste des seigneurs de Podensac, de laisser de côté quelques faits Historiques intéressants; nous y revenons. Le siège de 1295 n'est pas le seul que Podensac ait eu à soutenir. Nous avons vu que cette baronnie appartenait, au milieu du XVII^e siècle, au duc d'Épernon. Celui-ci, redoutant les attaques des parlementaires qui avaient à leur tête un homme d'une grande énergie, le marquis de Sauvebœuf, qui avait mis des garnisons dans les places des bords de la Garonne. Celle de Podensac était sous les ordres un gentilhomme corse nommé Petro Paulo. Sauvebœuf, encore malade de la fièvre qu'il avait prise au siège du Château-Trompette, se fit porter en carrosse jusqu'au château de Carbonieux, où il passa la nuit couché sur quelques bottes de paille; et le lendemain il rejoignit l'armée sur le grand chemin de La Prade, et se dirigea, vers le milieu de novembre, sur Podensac. Son avant-garde, commandée par le marquis de Théobon, rencontra, à l'entrée du bourg, les barricades qu'avait fait faire Petro Paulo. Une compagnie de fusiliers à pied et quelques soldats détachés du régiment de Théobon, sous les ordres du chevalier de Vauzelles, les abordèrent si vigoureusement que les "épernonistes" se retirèrent à la hâte, les uns dans l'église, les autres dans le château. Le commandant bordelais fit pointer contre l'église deux pièces de fonte, pendant que Morpain, capitaine du régiment de Sauvebœuf, monté sur des galiotes, battait du côté de la rivière. Le général bordelais, après avoir tenu conseil, fit sommer l'ennemi de se rendre. Sur leur refus, fit tirer le canon, qui fit peu d'effet; mais le marquis de Lusignan, qui se trouvait à l'arrière-garde, reçut l'ordre d'avancer et de s'emparer d'une barricade qui protégeait l'église.

La vigueur avec laquelle il s'en empara, effraya les épernonistes qui étaient dans l'église, qu'ils demandèrent à capituler, mais le marquis de Sauvebœuf ne voulut les recevoir qu'à discrétion. Pendant ce temps, Théobon et Beauvuy, maréchal de camp, avaient été chargés de s'opposer au passage d'un escadron de cavalerie qui avait été aperçu de l'autre côté de la rivière. L'église enlevée, le canon fut braqué contre le château. Petro Paulo demanda à capituler avant d'avoir été sommé de se rendre; on permit à la garnison de sortir avec le mousquet sur l'épaule. La place fut remise entre les mains du chevalier de Vauzelles, et Pédro Paulo fut conduit le lendemain à Cadillac avec escorte. Les paysans des environs, en l'honneur du duc d'Épernon, voulaient mettre le feu à la ville, mais les généraux parlementaires s'y opposèrent. Podensac ne resta pas longtemps entre les mains des Bordelais. Vers le milieu du mois de décembre suivant, la garnison que commandaient Masvieux et le chevalier de Vauzelles fut assiégée par le duc d'Épernon. Manquant de vivres, elle ne put résister. "La garnison de Podensac, dit le duc d'Épernon dans une lettre adressée au cardinal de Mazarin, que je fis sommer le 16 décembre, n'a pu obtenir de moi autre composition que d'en sortir aujourd'hui

sans armes, et la plupart des soldats qui se sont trouvés dans ces lieux ont pris parti dans les troupes du Roy, que je vais conduire dans l'Entre-deux-Mers". Podensac est maintenant un bourg considérable, des fossés ne le forcent plus à se renfermer dans un cercle restreint; aussi profite-t-il de l'occasion, et bientôt ce chef-lieu de canton pourra reprendre sans prétention le titre de ville qu'il a perdu depuis que ses remparts sont détruit.

La forme arrondie du plan du château de Podensac indique elle seule une haute antiquité, mais les constructions les plus anciennes ne remontent pas plus haut que la fin du XIIIe siècle. Le château a donc la forme d'un cercle, où plutôt c'est un polygone irrégulier se rapprochant du cercle. Il est situé sur la rive gauche de la Garonne, qui passait autrefois au pied de ses remparts. Les rives du fleuve se sont, depuis l'époque de la construction du château, considérablement élevées : la Garonne passe maintenant assez loin de la ville; de sorte que, dans l'état actuel des choses, il est difficile de savoir si elle baignait les murailles ou si elle en était séparée par un fossé et un vallum. Les fossés qui entourent la forteresse et qui sont encore assez bien conservés, s'arrondissaient comme les murailles qu'ils avaient mission de protéger. Les courtines étaient flanquées de tours rondes, du côté de la ville seulement: il reste encore deux de ce tours. Les arrachements d'une troisième s'aperçoivent, il y en avait peut-être une autre, mais là des constructions modernes ont englobé les anciens murs. Enfin, une tour barlongue, divisée en deux par un mur épais, flanquait la forteresse du côté du fleuve. La partie principale devait être où le mur et le fossé sont entièrement détruits. C'est par cette brèche, remplacée par un portail moderne, qu'on entre encore dans le château. Cette forteresse peut se diviser en deux parties bien distinctes, indiquées par deux niveaux différents du terrain. La première, qu'on pourrait appeler la forteresse haute, double de la seconde en étendue, la domine de quatre mètres environ. Celle-ci borde le fleuve. Elles sont réunies actuellement par un talus très doux qui doit avoir remplacé un mur à pic, de sorte que l'on comprend facilement comment, au commencement du XVIe siècle, le château pouvait appartenir à deux seigneurs différents.

Un puits a été creusé au milieu de l'enceinte, dans la partie haute. Si le château et la ville de Podensac furent démolis de fond en comble à la fin du XIIIe siècle, le château ne tarda pas à se relever de ses ruines, puisque la plus grande partie des murs et des tours remontent à cette époque. Au XVIIe siècle, de grandes modifications y ont été introduites : les anciens créneaux et les vieilles meurtrières ne pouvaient plus servir; on abattit les créneaux, et dans les parapets, on perça des embrasures pour des arquebuses. Ces embrasures furent construites en briques. À cette époque, les eaux de la Garonne s'étaient déjà retirées, ou les vases avaient comblé le fossé devant la tour barlongue: on jugea de faire une porte à côté de la tour, et d'en protéger les approches par un mur, percé aussi d'embrasures. Puisqu'on ne peut entrer par la porte principale, détruite ou invisible, on entre par la poterne de la rivière s'ouvrant au pied de la tour. Le seuil et une partie des pieds-droits de cette ouverture sont maintenant enfouis dans le sol jusqu'à une certaine hauteur. Une contre-courbe, très surbaissée, presque en linteau, la recouvre; ce qui prouve que cette poterne a été remaniée au XVe siècle, puisqu'elle s'ouvre dans le bas d'une tour qui date du XIIIe siècle. Elle est ancienne, ce dont on peut s'assurer de l'intérieur, ou elle est recouverte d'un cintre bombé. Le rez-de-chaussée, dans lequel on pénétrait, n'était qu'une antichambre très obscure, une espèce de barbacane intérieure, dont le plafond devait être percé de meurtrières et d'assommoirs. Pour passer de cette antichambre dans le château, il existe deux portes disposées toutes les deux pour être fermées extérieurement à la tour, tandis que la porte d'entrée se ferme de l'intérieur... Ce château, dont le plan est si intéressant, est un de ceux dont les ruines n'appellent pas le touriste ni le dessinateur. Les tours rondes, découronnées, tournées du côté de la ville, sont cachées par les maisons. Celles qui regardent la rivière, coiffées de toitures plates, ont si peu de caractère, leur silhouette est si commune, que ce n'est qu'avec une certaine attention qu'on les distingue des constructions modernes qui les avoisinent.

Éléments protégés MH : les ruines du château : inscription par arrêté du 24 décembre 1925. (1)

château de Podensac 33720 Podensac, propriété privée, ne se visite pas, vestiges.